

**Réunion des Hautes Parties contractantes
à la Convention sur l'interdiction ou
la limitation de l'emploi de certaines armes
classiques qui peuvent être considérées comme
produisant des effets traumatiques excessifs
ou comme frappant sans discrimination**

3 octobre 2019
Français
Original : anglais

Genève, 13-15 novembre 2019

Point 13 de l'ordre du jour provisoire

**Questions financières ayant un rapport avec la Convention
et les Protocoles y annexés**

Coûts estimatifs

**Réunion du Comité préparatoire à la sixième Conférence
de 2021 des Hautes Parties contractantes chargée
de l'examen de la Convention sur l'interdiction
ou la limitation de l'emploi de certaines armes classiques
qui peuvent être considérées comme produisant des effets
traumatiques excessifs ou comme frappant
sans discrimination**

Note du Secrétariat*

1. La Réunion de 2019 des Hautes Parties contractantes à la Convention sur l'interdiction ou la limitation de l'emploi de certaines armes classiques qui peuvent être considérées comme produisant des effets traumatiques excessifs ou comme frappant sans discrimination, tenue à Genève du 13 au 15 novembre 2019, a décidé de convoquer en 2021 une réunion du Comité préparatoire à la sixième Conférence des Hautes Parties contractantes à la Convention, d'une durée de trois jours, à des dates restant à déterminer.
2. Le présent document, qui est soumis en application de la décision susmentionnée, indique les coûts estimatifs de cette réunion, qui s'élèvent à 122 100 dollars des États-Unis. On trouvera dans le tableau ci-joint une ventilation de ces coûts.
3. Il y a lieu de noter que les montants estimatifs ont été établis compte tenu de l'expérience passée et du volume de travail prévu. Les coûts effectifs seront calculés après la clôture de la réunion et l'achèvement des travaux correspondants, lorsque toutes les dépenses s'y rapportant auront été comptabilisées. Les éventuels ajustements des contributions dues par les participants partageant les coûts seront alors calculés en conséquence.
4. S'agissant des dispositions financières, il est rappelé que, conformément aux mesures adoptées en 2017, les contributions mises en recouvrement pour financer les coûts liés à la préparation et à la tenue des réunions sont calculées en fonction du barème des quotes-parts de l'Organisation des Nations Unies, ajusté pour tenir compte de la différence entre, d'une part, le nombre d'États Membres de l'Organisation et, d'autre part, le nombre d'États autres que les Hautes Parties contractantes qui participent à la réunion auquel

* Il a été convenu que le présent document serait publié après la date normale de publication en raison de circonstances indépendantes de la volonté du soumetteur.



s'ajoute celui des Hautes Parties contractantes. Les États qui ne sont pas des Hautes Parties contractantes, mais qui acceptent l'invitation à prendre part auxdites conférences et réunions, participent aux coûts à hauteur du taux établi à leur égard par le barème des quotes-parts de l'ONU.

5. Des avis de recouvrement seront établis sur la base du montant total des coûts estimatifs et de la formule de partage des coûts énoncés ci-dessus, sous réserve que les États parties approuvent ces coûts et cette formule. Comme les activités considérées ne doivent pas avoir d'incidences financières sur le budget ordinaire de l'ONU, il incombe aux Hautes Parties contractantes de payer leur part du montant estimatif dès réception des avis de recouvrement.

Réunion du Comité préparatoire à la sixième Conférence des Hautes Parties contractantes chargée de l'examen de la Convention sur l'interdiction ou la limitation de l'emploi de certaines armes classiques

Genève, 2021 (3 jours avec comptes rendus analytiques)

(En dollars des États-Unis)

<i>Services de conférence</i>	<i>Service des séances</i>	<i>Documentation à établir avant la session</i>	<i>Documentation à établir au cours de la session</i>	<i>Comptes rendus analytiques</i>	<i>Documentation à établir après la session</i>	<i>Services d'appui</i>	<i>Divers</i>	<i>Total</i>
Interprétation et service des séances	56 300							56 300
Traduction de la documentation		11 800		20 300	11 500			43 600
Services d'appui ¹						2 400		2 400
Divers ²							19 800	19 800
Total	56 300	11 800		20 300	11 500	2 400	19 800	122 100

A. Coût total des services de conférence (dont 13 % de dépenses d'appui au programme) 122 100

B. Coûts autres que ceux des services de conférence

Total général (arrondi) A + B

122 100

¹ Technicien du son/enregistrement (2 x 3 jours) : 2 400 dollars

² Location d'un ordinateur et d'une imprimante : 100 dollars ; secrétaire (1 x 30 jours) : 12 300 dollars ; agent chargé du contrôle des documents (1 x 3 jours) : 900 dollars ; assistance spécialisée pour les services de comptabilité et l'administration des ressources financières : 6 500 dollars.